

MAIRIE DE
CHANTRAINEDEPARTEMENT DES
VOSGES
ARRONDISSEMENT D'EPINAL**CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE****COMPTE-RENDU DE LA SEANCE****DU 3 MAI 2010**

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- * A autorisé Monsieur le Maire à signer avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine la convention de mise à disposition de l'immeuble sis 4, Impasse Payonne.
- * A autorisé Monsieur le Maire à signer les baux précaires pour l'occupation de l'immeuble sis 4, Impasse Payonne.
- * A autorisé Monsieur le Maire à créer une régie de recettes pour la perception des amendes forfaitaires de la police de la circulation.
- * A voté une subvention exceptionnelle de 10.000 € pour l'organisation de l'arrivée de la 2^{ème} étape du Circuit de Lorraine 2010 à Chantraine et accepté la participation financière de partenaires publics ou privés aux frais d'organisation.
- * A fixé la destination des coupes de bois 2010 dans la forêt communale.
- * A autorisé Monsieur le Maire à signer deux conventions d'occupation du domaine public :
 - d'une part pour l'enfouissement d'une ligne moyenne tension rue du Général de Gaulle ;
 - d'autre part pour l'implantation d'un poste de transformation sur la parcelle communale cadastrée AL 11.
- * A voté la contribution de la commune au Syndicat Câblimages (19.633 €), au Syndicat Intercommunal de Gestion du Contrat Urbain de Cohésion Sociale Epinal-Golbey-Chantraine (3.212 €) et au Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire d'Epinal (12.991 €). Le conseil municipal a par ailleurs décidé de budgétiser ces trois participations.
- * A autorisé Monsieur le Maire à signer les emprunts prévus au budget primitif 2010.
- * A fixé les modalités d'inscription à la 12^{ème} édition de Cantarana'Expo (5 € par participant, gratuité pour les moins de 18 ans et les artistes italiens).
- * A accepté les modifications de l'octroi de chèques-déjeuners au personnel communal.
- * A accepté à l'unanimité les demandes de retrait du Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif des communes de Bellefontaine et de Chatas.

° *Monsieur Marcel Courrier, Adjoint délégué à la Vie Associative, à la Culture et à la Communication, a rendu compte de la commission de la vie culturelle et explicité les nouvelles règles utilisées par le jury à compter de cette année 2010. Claude Trinidad sera le représentant du conseil municipal au sein du jury et Noémie Martz y représentera le conseil de jeunes et d'enfants. Il a également fait part des conséquences financières qu'impliquait l'accueil provisoire du dojo au sein de la Maison Charles Grandemange.*

° *Monsieur Jean-Daniel Boxberger, conseiller municipal et président de «Ranaventure » a fait le bilan de la venue, durant le week-end des 1^{er} et 2 mai, de la venue de la chorale de Cantarana, « l'Echo des Collines ».*

° *Madame Brigitte GILLE, Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et Sociales, a indiqué que le groupe de travail (Brigitte GILLE, Marcel COURRIER, Jean-Daniel BOXBERGER et Stéphane PETOT) dévolu à la préparation du nouveau cahier des charges du restaurant scolaire se réunirait le mardi 18 mai à 18 heures.*

D'autre part, le prochain C.C.A.S. aura lieu le mercredi 19 mai à 18 h 30 et la commission scolaire le jeudi 10 juin à 18 h 30 également en mairie. Elle a enfin donné des informations sur les actions de la commission sociale de la C.C.P.O.V.A. (enquête petite enfance, séjour à la mer pour 15 jeunes de 12 à 13 ans,...).